



Julien DENORMANDIE,
Ministre auprès de la Ministre de
la Cohésion des Territoires et des
Relations avec les collectivités
territoriales, chargé de la Ville et
du Logement

Christelle DUBOS,
Secrétaire d'Etat auprès de la
Ministre des Solidarités et de la
Santé

Adrien TAQUET,
Secrétaire d'Etat auprès de la
Ministre des Solidarités et de la
Santé

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 29 mars 2019

Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : déploiement des maraudes mixtes

Julien Denormandie, Ministre du Logement, Christelle Dubos, secrétaire d'Etat chargé de la lutte contre la Pauvreté et Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'Enfance, ont lancé ce vendredi 29 mars, le déploiement des maraudes mixtes Etat-Département afin de venir en aide aux enfants et familles en situation de forte précarité. 50 dispositifs de maraudes mixtes seront déployés dans 16 départements, à travers les conventions Etat-Département prévus dans la Stratégie de prévention et de lutte contre la Pauvreté.

Les maraudes mixtes ont pour objectif d'aller vers les familles à la rue et de prendre en charge l'ensemble des besoins des familles et des enfants vivant dans des situations indignes, que ce soit à la rue, en squat ou en bidonville, en apportant une solution pérenne en termes d'hébergement, d'accompagnement social, scolaire, sanitaire et de protection de l'enfance.

Ces maraudes mixtes font intervenir :

- **Les associations** pour leur connaissance du terrain et leur lien avec les familles sur le terrain
- Les services de **l'Etat pour les compétences de logement et d'hébergement**, de scolarisation et de veille sociale ;
- Les services **des Départements** pour les compétences d'action sociale et de protection de l'enfance

50 équipes de maraudes interdisciplinaires seront ainsi mises en place dans 16 départements et métropoles : Paris, Ile-et-Vilaine, Pyrénées Orientales, Haute-Garonne, Métropole de Lyon,

Isère, Calvados, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Hérault, Essonne, Nord, Gironde, Bouche du Rhône, Loire-Atlantique, Seine-Saint-Denis. Pour ce plan, L'Etat investit 10 millions d'ici 2022.

« Les maraudes représentent un modèle exemplaire de solidarité à l'égard des plus démunis en réunissant professionnels et citoyens engagés. Nous les renforçons pour « aller vers » les plus fragiles et notamment les familles qui se trouvent dans la détresse. Ce sont 50 maraudes mixtes associant travailleurs sociaux et aide sociale à l'enfance que nous lançons en 2019 », Julien Denormandie, Ministre du Logement.

« Lutter contre la pauvreté, c'est combattre tous ses visages. En commençant par prendre en charge les familles et leurs enfants vivant dans nos rues. », Christelle Dubos, secrétaire d'État en charge de la pauvreté.

« Des enfants qui dorment à la rue, c'est un drame humain et social. Gare aux habitudes qui s'installent dans nos esprits. Luttons contre l'indifférence qui s'installe dans le regard des gens. », Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance.

Les maraudes mixtes sont déployées dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté via les conventions signées entre l'Etat et les Conseils départementaux ou Métropoles. Ce dispositif s'inspire notamment des « maraudes familles » mises en place par la ville de Paris depuis 2015.

CONTACT :

Jeanne BARILLER

Conseillère en charge de la presse et de la communication

Cabinet d'Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé

06 64 78 19 43

Jeanne.bariller@sante.gouv.fr